

dos. Mais je vous engage à vous faire envoyer là-bas et on vous en donnera autant que vous voudrez. »

La femme ajouta foi à ces paroles et, pleine de joie, souhaita se précipiter dans la fosse de feu suivant la méthode qu'on avait adoptée pour sa belle-mère ; elle dit donc à son mari : « Maintenant, lorsque ma vieille belle-mère a été jetée dans la fosse de feu, elle n'a pu prendre une grosse charge sur son dos à cause de ses faibles forces ; si j'y vais moi-même, j'obtiens sans doute beaucoup plus. » Le mari, pour se conformer à ce qu'elle disait, prépara donc une fosse de feu ; puis il l'y précipita ; mais elle fut dévorée par les flammes et périt là pour toujours.

Un deva prononça alors cette gâthâ :

*Le mari, à l'égard de sa vénérable mère, — n'aurait pas dû concevoir de mauvaises pensées ; — quant à la femme, qui avait voulu faire périr sa belle-mère, — c'est elle au contraire qui détruisit son corps par le feu.*

(*Trip.*, XIV, 10, p. 44 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>) (1).

Les corbeaux et les hiboux sont en guerre ; voulant assurer le triomphe de son parti, un corbeau se fait mettre par ses congénères dans un état lamentable, puis, à la faveur de cette ruse à la Zopyre, il gagne la confiance des hiboux qui l'accueillent au milieu d'eux ; il entasse du bois mort dans leur antre sous le prétexte de le rendre plus confortable ; puis, le moment favorable étant venu, il met le feu à tout ce combustible et les hiboux périssent consumés.

(1) Ce conte a été traduit par Stanislas Julien, (*Les Avadânas*, t. I, pp. 31-36). Cf. *Pañcatantra* (III, 1 ; trad. Lancereau, pp. 197-208, 224, 228-231, 251-255, 258-262) ; *Kalilah*, ch. VIII, n° 48 ; bibliographie de Chauvin, fascicule II, p. 95.